

Frais de déplacement à l'étranger

Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**
Président-directeur général

Année financière
2022-2023

Trimestre
Octobre à décembre

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport (Avion)	Frais de transport (Taxi)	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		
								Montant	Description	Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et autres frais inhérents
Conférence annuelle de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV)	14 au 20 octobre	Marrakech	4 511,20 \$	719,11 \$	130,46 \$	932,63 \$	143,96 \$	2 975,13 \$	Frais inscription, frais de retrait international et dépenses de fonction	9 412,49 \$

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.